

Extrait du registre des délibérations
du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour

République Française
Département du Jura

Séance du 6 juillet 2026

Date de convocation : 26 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, lundi 6 juillet à 18h00 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Belmont au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet : Rapports relatifs au Prix et à la Qualité des Services (RPQS) eau potable et assainissement 2025

N° 147/2026

40 membres · 38 présents · 1 représenté · 2 excusé · 39 votants

Présents :

Mesdames Michaud, Desarbres, Kreuzer, Pieuchot, Sermier, Masuyer, Valot, Giancatarino, Humblot, Marchand, Millot, Locatelli, Villain, Jahier, Guyat.

Messieurs Rose, Voinot, Chevalier, Poctier, Maréchal, Rougeaux, Ramaux, Ciglia, Baton, Koehren, Mombobier, Rochet, Ferniot, Guillaumot, Bouton, Della Santa, Rouault, Vuillet, Brugnot, Schouwey, Bigueur, Goguilly, Januel.

Excusés :

M. Brochet (procuration à Mme Kreuzer), Mme Pate.

Vu l'article L. 2224-5 du CGCT, prévoyant que tout Service Public Industriel et Commercial doit présenter un Rapport sur le Prix et la Qualité du Service,

Vu l'arrêté préfectoral DCTME-BCTC-20161128-005 du 28 novembre 2016, confiant les compétences eau potable et assainissement à la Communauté de communes du Val d'Amour à effet au 1^{er} janvier 2017,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide les Rapports sur le Prix et la Qualité du Service 2025 des services d'eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif ci-joints.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président

Daniel Rose
Secrétaire de séance

